

Création de la réserve naturelle de la Prairie du Moulin Joly

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2021



- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : CODEVAM, SEM d'aménagement de la Ville de Colombes
- **Services de la collectivité associés** : Direction de l'Urbanisme, MRU, Direction des Services Techniques, service Ecologie Urbaine
- **Budget** : 908.331 € HT (phase PRO)
- **Partenaires financiers** : ANRU, Conseil Général, Conseil Régional
- **Partenaires techniques** : Compagnie du Paysage / EGIS - Maîtrise d'œuvre des espaces publics de la ZAC Ile Marante / société Ecoterra
- **Date de début** : 2ème semestre 2013 pour la réalisation des travaux
- **Date de fin** : Livraison en janvier 2016 - gestion écologique depuis cette date



OBJECTIFS

Dans le cadre d'un programme de rénovation urbaine, la ville a souhaité mettre en place une action exemplaire en termes de gestion des eaux pluviales, pour sensibiliser les habitants à la valeur écologique des milieux humides et créer une zone de refuge pour la faune et la flore en milieu urbain.

Ainsi, dans un secteur de 1 ha inconstructible, un plan d'eau de 0.2 ha permet la gestion des eaux pluviales de la ZAC.

Le site assure également la prévention des inondations tout comme la promotion de la nature en ville et de la biodiversité "ordinaire".

La valorisation pédagogique du site est par ailleurs menée par le service écologie urbaine qui réalise de nombreuses animations nature à la Prairie du Moulin Joly.

MESURES MISES EN OEUVRE

Le site a fait l'objet d'un plan de gestion écologique qui prévoit l'entretien différencié de 7 unités paysagères complémentaires : la tonte des bordures de chemins et des zones de regroupement des publics, le fauchage tardif, la fenaison, l'éco-pâturage, la ceinture hydrophile, les zones écotones et les bosquets.

Des aménagements favorables à la biodiversité ont également été créés comme des murets de pierres sèches, le compostage, la pose de nichoirs à oiseaux et gîtes à chauve-souris...

Des protocoles d'inventaires participatifs sont régulièrement menés ainsi que des chantiers nature et des séances d'éducation à l'environnement auprès de différents publics.

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITE

En moyenne 21 animations par an sont réalisées, auprès de différents publics, pour un total de 717 individus sensibilisés (année 2018/2019). Lors des portes ouvertes proposées certains dimanches, les éco-animateurs ont pu accueillir jusqu'à 340 personnes en une après-midi.

Le site est labellisé EcoJardin depuis 2017.

La Prairie du Moulin Joly a également obtenu le prix "Loisirs, éducation et insertion sociale" au grand Prix des milieux humides et urbanisme 2017.

Une photo de la Prairie du Moulin Joly a été primée au Concours photo "Parcs et jardins publics en gestion écologique" en 2018.

Coordonnées

Colombes

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

Pour en savoir plus

Contact

Laurent SENFTLEBEN, Responsable du service écologie urbaine

01 47 60 80 28

laurent.senftleben@mairie-colombes.fr